

28.05.2025 – 09:00 Uhr

Une activité de construction solide - des discussions sur les tarifs douaniers sans conséquences perceptibles à ce jour

Zurich (ots) -

Au premier trimestre 2025, l'activité de construction affiche une légère hausse de 0,4% par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 4,7 milliards de francs. Les nouvelles commandes ont progressé de 1,9%. Sur l'année, malgré les incertitudes globales liées aux discussions sur les tarifs douaniers, une croissance modérée de l'activité de construction d'environ 1,1% est attendue. Si le secteur de la construction est un solide pilier de l'économie générale, il a cependant besoin de conditions-cadres fiables et tournées vers l'avenir, en particulier pour la construction de logements.

Des évolutions contraires dans la construction non résidentielle et le bâtiment public

La construction non résidentielle est en recul de 40 millions de francs, soit -7% par rapport au premier trimestre 2024. Les conflits commerciaux internationaux assombrissent certes les perspectives d'évolution conjoncturelle de la Suisse. Mais globalement, l'activité de construction se montre solide, et à ce jour, les discussions sur les tarifs douaniers n'ont pas de conséquences perceptibles. Ainsi, on n'observe pas de hausse du prix des matériaux de construction.

La construction de logements fait mieux que prévu

Le bâtiment public affiche de bons résultats au premier trimestre, aussi bien pour ce qui est des commandes (+34%) que de l'activité de construction (+23%). Quant au secteur de la construction de logements, il connaît une évolution étonnamment positive au premier trimestre 2025. S'établissant à 1,7 milliard de francs, le chiffre d'affaires est supérieur de 40 millions de francs (+2,4%) à celui de l'année précédente, alors qu'une baisse de l'activité de construction était attendue. Un motif de satisfaction particulier est la hausse de 11% des nouvelles commandes, qui montre que l'augmentation du nombre de demandes de permis de construire en 2024 commence à se répercuter dans les carnets de commandes.

La Société Suisse des Entrepreneurs estime que les nouveaux logements n'arriveront progressivement sur le marché qu'à partir du second semestre. Le nombre de logements neufs reste toutefois insuffisant pour couvrir les besoins. Un taux de vacance inférieur à 1% semble donc probable. Il faut enfin mettre un terme aux recours abusifs utilisés comme outil pour empêcher la construction. Le recours doit à nouveau être limité à des intérêts individuels effectivement dignes de protection. L'ISOS est l'un des éléments entrant en ligne de compte dans la mise en balance des intérêts. Celle-ci doit s'effectuer de façon minutieuse, transparente et compréhensible. La construction de logements doit peser au moins autant que la protection des monuments. Par ailleurs, la protection des monuments ne doit pas servir à des juristes roués à détourner l'outil qu'est l'ISOS pour faire obstruction à des projets locaux. La construction dans le bâti existant représente un défi de taille.

Il faut des stratégies et des bases claires en matière d'aménagement du territoire pour que l'urbanisation vers l'intérieur soit non seulement encouragée sur le plan légal, mais puisse aussi être mise en oeuvre dans les faits. Pour préserver les espaces verts, il faut pouvoir construire plus haut. La Société Suisse des Entrepreneurs s'engage au sein de différents comités nationaux pour que soient mises en place les conditions-cadres permettant de construire des logements de qualité plus rapidement. Car même si le secteur de la construction se révèle jusqu'à présent un solide pilier de l'économie générale en ces temps de forte incertitude, il a besoin de conditions-cadres fiables et tournées vers l'avenir, en particulier pour la construction de logements.

Le génie civil connaît une évolution latérale

La hausse du chiffre d'affaires de 2,8% du génie civil public fait face à une baisse de 11% de son pendant privé, secteur nettement plus restreint. Au premier trimestre 2025, le génie civil dans sa globalité enregistre un recul d'environ 2% de l'activité de construction et de 6% des nouvelles commandes. Cependant, en raison du caractère volatil de ce secteur, cette évolution ne suscite pas l'inquiétude. Les carnets de commandes restent bien remplis et l'indice de la construction de la Société Suisse des Entrepreneurs prévoit une légère amélioration du chiffre d'affaires au deuxième trimestre. À l'automne, le Conseil fédéral et l'EPF de Zurich présenteront une analyse des projets d'infrastructure planifiés en Suisse. Une priorisation des projets est possible, mais les besoins en matière de construction de voies ferrées et de routes demeurent importants, comme l'indiquent les chiffres des CFF

relatifs aux besoins d'investissements et le nombre élevé d'heures d'embouteillage sur les routes nationales.

L'activité de construction se maintient à un niveau élevé d'environ 23 milliards de francs depuis la pandémie de Covid-19. En 2025, d'après l'indice de la construction, le chiffre d'affaires devrait augmenter légèrement de 1,1% pour atteindre 23,7 milliards de francs. Cela ne suffira toutefois pas à résoudre les difficultés en matière de logement.

Informations complémentaires

- [Résultats](#)
- [Données détaillées sur la conjoncture de la construction](#)
- [Indice de la construction](#)

Contact:

Pascal Gysel, porte-parole SSE
Tél. 058 360 77 06, pascal.gysel@entrepreneur.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100932060> abgerufen werden.